

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE METZ

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
31 RUE DU CAMBOUT - CS 20223 - 57000 METZ
Ouvert au public de 8h30 à 11h45
tél 03.87.36.60.98 de 14h à 16h sauf mercredi

YZICO NANCY
2 RUE GEORGES DE LA TOUR
CS 90505
54008 NANCY CEDEX

V/REF :
N/REF : 2015 B 352 / 2015-A-2002

Le Greffier du Tribunal d'Instance DE METZ certifie qu'il a reçu le 30/04/2015, les actes suivants :

Rapport du commissaire aux apports en date du 21/04/2015
- sur la valeur des apports devant être effectués par Monsieur Jean Michel SASSO

Concernant la société

LINA
Société par actions simplifiée
rue Claude Chappe
Zone Industrielle
57400 Sarrebourg

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-2002 le 30/04/2015

R.C.S. METZ TI 810 599 753 (2015 B 352)

Fait à METZ le 30/04/2015,

LE GREFFIER



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

LINA SAS

Rue Claude Chappé

57400 SARREBOURG

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LA VALEUR DES APPORTS DEVANT ÊTRE
EFFECTUES A LA SOCIETE LINA SAS PAR
MONSIEUR JEAN-MICHEL SASSO**

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé de la société LINA SAS en date du 18 mars 2015, concernant l'apport de titres devant être réalisé à la société LINA SAS par Monsieur Jean-Michel SASSO, nous avons établi le présent rapport prévu à l'article L 227-1 et L 225-8 du Code de Commerce.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences consistent, d'une part, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports augmentée de la prime d'émission.

1.- Présentation de l'opération et description des apports

1.1. Personnes intervenant à l'opération

- Monsieur Jean-Michel SASSO, né le 21 mai 1962 à SARREBOURG, de nationalité française, demeurant Chemin de Brouderdorff 57870 PLAINE DE WALSCH, divorcé,
- La Société LINA SAS ayant son siège social à SARREBOURG, rue Claude Chappé, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 810 599 753.

1.2. Nature et objectifs de l'opération

Monsieur Jean-Michel SASSO détient 923 actions de la Société SASSO SAS et souhaite en faire apport à la société LINA SAS dans un but de gestion privée.

1.3. Description et évaluation des apports

La Société SASSO SAS a un capital social de 425 000 €, divisé en 3 400 actions de 125 € chacune.

Monsieur Jean-Michel SASSO fait apport de 923 actions qu'il détient pour 100 titres par souscription au capital initial et pour 823 titres par donation-partage.

La société a été valorisée à 1 020 000 €, soit 300 € l'action.

Cette valorisation résulte d'une combinaison et pondération tenant compte de l'actif net corrigé, et d'une valeur de rentabilité.

Les données suivantes peuvent être extraites des comptes annuels de la société SASSO SAS.

<u>Exercice</u>	<u>Capitaux propres</u>	<u>EBE</u>	<u>Résultat net</u>
30.09.2012	1 410 314	48 048	14 665
30.09.2013	1 225 888	(159 800)	(184 087)
30.09.2014	1 371 086	164 852	145 538

A noter les points suivants :

- la Société SASSO SAS est propriétaire d'une construction quasiment amortie. Une valorisation objective de 300 000 € peut être retenue, dégageant une plus-value de 271 685 €

- les fonds de commerce sont évalués à leur coût historique. Une valorisation de 400 000 € peut raisonnablement être retenue, d'où une plus-value de 366 461 €
- l'incidence de l'impôt sur les sociétés sur les plus-values latentes se chiffre à 212 715 €
- les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées, mais constituent une charge certaine pour 102 705 €
- la société dispose d'une trésorerie récurrente de l'ordre de 400 000 €.

Compte tenu de ces données, l'actif net corrigé se situe à 1 693 000 €.

Par ailleurs, compte tenu de la faible rentabilité de la société sur les trois dernières années, la valorisation en résultant ne se situe guère au-delà de 150 000 €.

En pondérant l'actif net par deux et la valeur de rentabilité par un, il en résulte une valorisation globale de 1 179 000 €, soit 346 € la part.

Toutefois, compte tenu de l'absence de liquidité du titre et de la participation minoritaire, un abattement de 10 % au moins peut être appliqué.

Ainsi, une valorisation unitaire de 300 € peut être retenue.

1.4. Aspects fiscaux

L'opération d'apport bénéficie du report d'imposition prévu à l'article 150-o ter du CGI.

1.5. Rémunération des apports

En rémunération de l'apport, Monsieur Jean-Michel SASSO recevra 2 769 parts de 100 € de la société LINA SAS.

2.- Diligences et appréciation de la valeur des apports

Conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission, nos travaux ont consisté en :

- Prise de connaissance générale de l'entité,
- Consultation des documents juridiques relatifs à cette opération,
- Réalisation de différents contrôles afin de nous prononcer sur la réalité des apports,
- Contrôle de la valeur des apports pris individuellement,
- Vérification jusqu'à la date de ce rapport de l'absence de faits ou d'évènements susceptibles de minorer la valeur des apports.

3.- Conclusion

En conclusion de nos travaux, nous concluons que la valeur d'apport des titres s'élevant à 300 € l'unité n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire des apports.

Fait à Sarreguemines, le 21 avril 2015

Jean Luc BARTHEL

Commissaire aux Comptes





Centric Audit - 7, place de la Gare - B.P. 30836 - 57208 Sarreguemines Cedex - Tél. 03 87 98 03 89 - Fax 03 87 98 91 58 - e-mail : ccm@ccm-sa.com - site www.groupe-sfa.eu
SAS au capital de 300 000 € - RCS Sarreguemines B 334 722 147 - N° TVA intra : FR 46 334 722 147 - inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région Lorraine
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Metz

Membre des groupements

